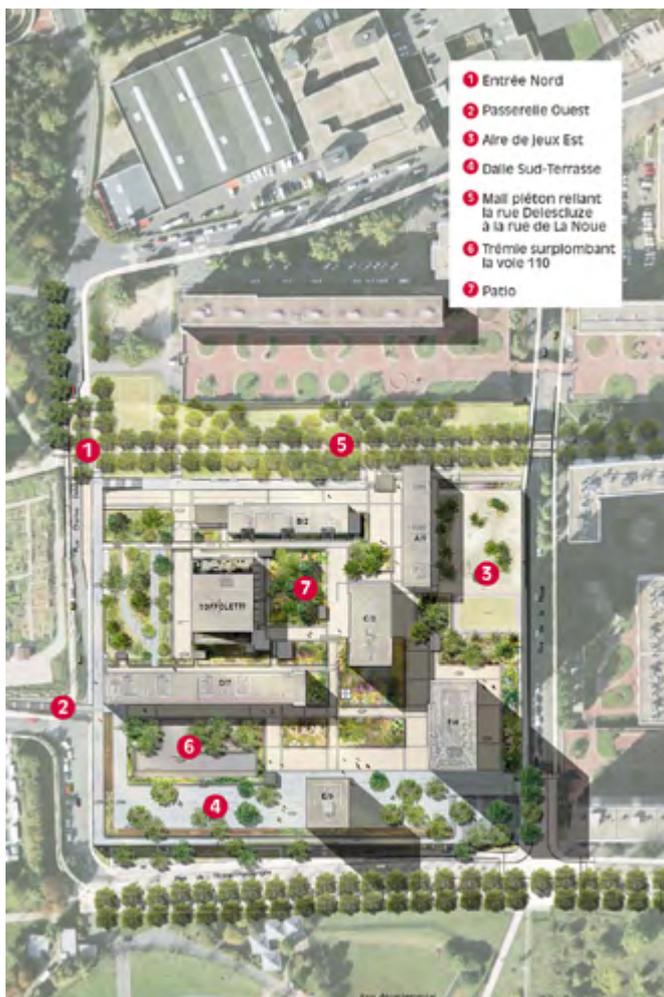


PRÉSENTATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA DALLE



DE LA DALLE

Les études nécessaires au renouvellement urbain de la dalle de La Noue qui ont commencé au début des années 2000, n'ont pour l'instant abouti qu'à la séparation des copropriétés et des réseaux en 2012. La prochaine grande étape consiste à requalifier les espaces publics situés sur la dalle. Les travaux débuteront en novembre 2018 pour une période de 5 ans.

le centre socioculturel Toffoletti. Dans ce cadre, le centre Toffoletti expose depuis quinze jours une sélection de jeux retenus en 2016 et de nouveau soumise à l'appréciation des habitants.

Ces aires de jeux sont conçues pour différents âges et différentes activités, comme par exemple :

- Un parc de glisse agrémenté de « dunes », ludiques et esthétiques ;
- Un terrain de sport mixte ;
- Des jeux pour les plus petits.

4 AMÉNAGEMENT DE LA DALLE SUD

Le rehaussement du niveau général permettra d'implanter des « poches végétales » composées d'arbres à moyenne tige tout le long de la terrasse Sud. L'orientation étant très favorable et la vue « époustouflante », cette terrasse sera un lieu idéal pour la détente et les rencontres.

La dalle Sud avait été imaginée comme le pont d'un bateau en bois pour obtenir une ambiance proche d'une terrasse du Sud de la France en bord de mer. Toutefois, pour des raisons de pérennité, une version plus minérale en granit du Tarn a été étudiée. Dans ce cadre, des sols en bois seraient toutefois conservés au niveau des escaliers et des assises. Une végétation abondante viendrait agrémenter ce lieu.

5 AMÉNAGEMENT DU MAIL

Le projet initial comportait la réalisation d'un mail piétonnier reliant la rue Charles-Delescluze avec la rue de La Noue. Il permettait de résoudre une série de difficultés de gestion des flux et des différences de niveaux. Ce mail permettait également de requalifier le pied Nord de la dalle, actuellement très peu qualitatif. Dans le cadre de notre étude de faisabilité, nous avons également évoqué l'idée d'implanter l'entrée de la mosquée sur un parvis bas Nord (sous la condition que l'organisation d'un fonctionnement intérieur de la mosquée soit compatible avec cette nouvelle entrée).

6 DISSIMULATION DE LA VOIE 110

Des aménagements en surface de dalle, surtout constitués de plantations, sont prévus afin « d'effacer visuellement » la présence de cette voie pour les piétons. L'hypothèse de couverture totale de la trémie pose trop de difficultés techniques pour que l'on puisse l'envisager.

CRÉATION DE JARDINS

Un travail de fond est réalisé avec les acteurs du projet afin de déterminer les besoins et l'usage des jardins. La définition précise de leur aménagement fera l'objet de concertations avec les habitants du quartier pendant toute la durée du projet.

Différents types de jardins pourront être constitués sur la dalle, en fonction de la configuration des lieux :

- Jardins Nord-Est : ils viendront agrémenter les aires de jeux par une végétation mixte.
- Jardins Nord-Ouest (côté rue Charles-Delescluze et entrée Nord) : la rehausse du niveau général permettra d'apporter une épaisseur de terre végétale utile pour la création de jardins partagés.
- Patio : imaginé comme un jardin d'agrément, il ne sera pas accessible au public du fait d'un très faible ensoleillement.

1 ENTRÉE NORD

L'entrée Nord-Ouest est globalement simplifiée par rapport à la version 2010, qui comprenait un espace commercial. La forme de rampe et le parvis initialement prévus sont supprimés tandis que la rampe existante entre la rue Charles-Delescluze et la rue intérieure 110 est maintenue. La principale modification porte sur le déplacement de l'accès aux zones de stationnement situées dans la dalle. Initialement prévu à l'endroit de l'entrée piétonnière, cet accès se fera finalement via l'accès existant situé plus bas sur la rue Charles-Delescluze. Une petite construction est également créée pour faciliter les accès aux cycles et aux piétons. Elle sera composée d'escaliers et d'un ascenseur, en lien direct avec l'espace public.

2 NOUVELLE PASSERELLE OUEST

Actuellement, l'accès à la rue de la Capsulerie, au Parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands et à la station de métro Gallieni ne se fait qu'aux extrémités de la dalle. Afin de faciliter les déplacements, l'implantation d'une passerelle a été étudiée.

Deux hypothèses ont été testées :

- Une passerelle belvédère comprenant un ascenseur panoramique ;
- Une passerelle droite reliant directement la rue de la Capsulerie au niveau 115 de la dalle.

3 CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX À L'EST

Les circulations douces, les accès techniques, les accès « sécurité » et le traitement général de la dalle haute ont été pris en compte afin de positionner au mieux les jeux, jardins et différentes plantations prévus.

Ces études ont notamment permis de privilégier la zone Est de la dalle pour l'implantation des aires de jeux, en raison d'un ensoleillement inadapté à une végétalisation de type jardins partagés. Une attention particulière sera donnée à l'acoustique des lieux afin de ne pas créer de nuisances pour le voisinage.

Au mois de janvier 2018, l'implantation et la nature de ces jeux font l'objet d'un atelier ouvert aux habitants du quartier organisé par